

## Usine d'Incinération des Ordures Ménagères - Emission de dioxyne - Intervention de M. l'Adjoint ALAUZET

**«M. Éric ALAUZET :** Je profite du rapport sur l'analyse d'eau pour vous parler d'analyse d'air. Suite à l'émission télévisée «Envoyé Spécial» dont certains d'entre vous ont peut-être eu des échos, de nombreux Bisontins se sont émus de l'information qui a été donnée lors de cette émission puisqu'on a parlé à Besançon de l'augmentation de 30 % de cas de cancers supplémentaires suite à l'émission de dioxyne. Nous avons reçu quelques courriers, des messages électroniques, des appels téléphoniques. J'ai été sollicité par les journalistes à qui j'avais promis une information sous forme de conférence de presse. Nous en avons convenu avec le Maire, il n'a pas été possible de réaliser cette conférence de presse mais un courrier de réponse est parti à destination des personnes qui nous avaient sollicités et je souhaitais vous en faire rapidement la lecture. Ainsi vous disposerez de toute l'information sur ce sujet qui a quand même suscité beaucoup d'émotion dans la population.

**M. LE MAIRE :** Il serait peut-être mieux que tu l'envoies à chacun, plutôt que le lire, ainsi chacun aura les informations les plus précises.

**M. Éric ALAUZET :** Je l'enverrai à chacun mais je vais simplement donner quelques informations. Vous savez que le problème est parti de 1998 avec l'étude du Professeur VIEL qui semblait mettre en cause l'apparition de certains cancers en lien avec l'émission de dioxyne. Or c'était évidemment une hypothèse de travail et elle ne portait que sur certains cancers alors que ce qui a été dit dans l'émission je crois pouvait laisser penser que l'ensemble des cancers a augmenté de 30 %, or il s'agit des cancers rares, des cancers des tissus mous, du muscle en particulier et du cancer du sein. Donc il fallait déjà restaurer cette information.

A la demande de la Préfecture, des mesures avaient été effectuées à l'époque. Elles étaient à Besançon juste en dessous de la norme, des futures normes en tout cas et donc la décision de modernisation de l'usine avait été prise à l'époque. J'en profite pour vous dire que le four 3 a été mis en marche courant 2001, que le four 4 est en phase d'essai. D'ailleurs, une information a été faite aussi parce que cette opération est susceptible de générer du bruit dans le quartier, les habitants ont été informés, donc l'exploitation commerciale sera effective à partir de l'été, période où les fours 1 et 2 qui continuent de fonctionner de façon alternée seront définitivement fermés. Nous aurons donc à partir de ce moment-là une usine qui sera parfaitement aux normes. Je pense que ça méritait d'être dit».

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 1er mars 2002.*